Révolution serbe : mode d'emploi révolutionnaire **p.1**
L'impasse de la politique commerciale américaine **p.2**
Le Maroc entre mutation et continuité **p.3**
Faut-il s'inquiéter de la partition du Soudan ? **p.4**
La Russie fragilisée par la menace terroriste **p.4**
Somalie : l'État est-il encore possible ? **p.5**

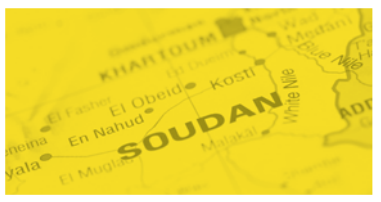

REGARD CRITIQUE
LE JOURNAL **DES ÉTUDIANTS DES HEI** – UNIVERSITÉ LAVAL
MERCREDI 26 OCTOBRE 2011

Révolution serbe : mode d'emploi révolutionnaire

Cinq octobre 2000. Après plusieurs jours de contestation, des milliers d'opposants au régime de Slobodan Milosevic, le mouvement Otpor en première ligne, envahissent le parlement à Belgrade. La peur s'est évanouie, Milosevic a perdu. Une nuit blanche au son des klaxons, des sifflets et des cris de joie s'amorce. Comment alors ne pas penser à la Pologne de Walesa ou à la Tchécoslovaquie de Havel ? Tout simplement parce que le monde avait déjà bien changé. Une décennie s'était écoulée depuis la chute du Mur de Berlin et la jeunesse avait trouvé de nouveaux moyens d'organiser une lutte pacifique efficace contre les régimes autoritaires. Un scénario appelé à se répéter dans les anciennes républiques soviétiques et plus récemment dans une partie du monde arabe.

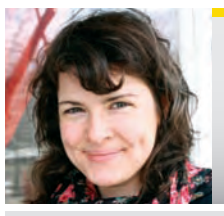

VÉRONIQUE LABONTÉ

Candidate au doctorat en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval (Québec)

Milosevic avait fait de l'idée d'une « Grande Serbie » une fin qui se justifiait par tous les moyens. De 1991 à 1995, il allait tirer les ficelles des guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine avec l'aide des Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Puis, moins de quatre ans après la signature des Accords de Dayton, le Kosovo s'embrase. La société serbe reste bloquée sous les sanctions économiques et redevient *persona non grata* dans le monde occidental. Dans la presse américaine et européenne, Milosevic est surnommé le « boucher de Belgrade ». Pour une partie de la jeunesse qui rêve d'accéder à l'Europe, l'avenir est sombre et la situation politique est insoutenable.

Otpor (« résistance » en serbe) naît en 1998 à l'initiative d'étudiants belgradois. Fortement inspiré par Gene Sharp et la théorie de la résistance non violente exposée dans son manuel *De la dictature à la démocratie*, le mouvement est soutenu financièrement et logistiquement par des organisations gouvernementales et non gouvernementales étrangères, principalement américaines. De ce nombre, on souligne la forte implication du *National Endowment for Democracy*, de la *Freedom House* ou encore du philanthrope milliardaire George Soros. Des *summer camps* qui proposent l'enseignement de cette stratégie de résistance sont organisés par des ONG internationales à Budapest et ailleurs, attirant nombre de jeunes Serbes qui souhaitent provoquer un changement de régime chez eux. « La stratégie de la non-violence ce n'est pas du pacifisme, souligne Renéo Lukic, professeur d'histoire à l'Université Laval et auteur de *L'Agonie yougoslave (1986-2003)*. Sharp s'est inspiré des mouvements de 1968 pour construire une stratégie de défense classique basée sur la résistance non violente qui vise à déstabiliser le pouvoir et réduire la durée de l'occupation. »

LA RÉVOLUTION DES BULLDOZERS

Dans son manifeste, le jeune mouvement Otpor réclame le départ du chef de l'État et le respect de la démocratie. L'ultimatum est fixé au 24 septembre 2000, date des élections présidentielles. « Il ne faut pas croire qu'Otpor n'émerge de rien, souligne Renéo Lukic, l'organisation appuie sa stratégie sur la présence d'une opposition politique réelle à Milosevic qui, elle aussi, sera soutenue par les organisations étrangères. » En effet, l'opposition choisit de faire front commun contre Milosevic en réunissant sous la bannière de l'Opposition démocratique de Serbie dix-huit partis d'opposition et un seul candidat pour lui faire face, Vojislav Kostunica. De leur côté, les ONG locales s'organisent en vue des élections en formant le *Centre for Free Elections and Democracy* (CESID), dont le rôle sera déterminant.

En effet, le 26 septembre, deux jours après le scrutin, la commission électorale fédérale affirme qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité et annonce la tenue d'un second tour. De son côté, l'opposition, appuyée par la CESID, proclame sa victoire avec 55 % des voix. C'est l'étincelle qu'il fallait pour attiser une révolution électorale. Les mineurs de la Kolubara, là où est extrait 60 % du charbon du pays, traditionnellement alliés au pouvoir socialiste, retournent leur veste et entament une grève politique. Pendant ce temps, les manifestations se multiplient dans la capitale et ailleurs sur le territoire serbe. Le 5 octobre, un flot continu de contestataires déferle dans les rues de Belgrade et affronte les forces de l'ordre. Parmi eux, Ljubivoje Djokic, alias Joe, qui, armé de son bulldozer, démolit l'entrée de la Radio-Télévision Serbie, l'outil de propagande le plus puissant du régime. La Révolution des bulldozers était née. Moins poétique certes que les révolutions de velours, de jasmin et autres tulipes, ce mouvement populaire allait redéfinir les moyens de renverser un régime autoritaire.

> Les nouveaux militants apprennent que leur expérience de résistance peut leur permettre de dépasser la peur

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Au moment des élections, grâce à un marketing politique efficace, à des slogans accrocheurs comme « Il est fini » ou « Il est temps ! » et un logo fortement inspiré de la culture anarchiste (le poing noir levé), Otpor rassemble plus de 70 000 membres déterminés à faire tomber Milosevic. Une part du succès de l'organisation est attribuable à l'essor des nouvelles technologies de communication comme les téléphones portables, les fax et les forums de discussion qui permettent de rassembler les militants rapidement et de diffuser à grande échelle des documents embarrassants pour le gouvernement, par exemple, une liste de collaborateurs de la police serbe. « La dimension des nouvelles technologies est essentielle, mais sans l'appui des organisations et de personnalités internationales comme Madeleine Albright, le processus aurait sans doute été plus lent », soutient Renéo Lukic.

Après la victoire cependant, Otpor devient une force politique marginale. « Ce type de mouvement de contestation a une forte capacité de mobilisation, mais ne propose pas de projet politique alternatif, c'est ce qui fait sa faiblesse », indique Boris Petric, anthropologue et chercheur au CNRS. Malgré tout, ce modèle de révolution électorale sera exporté à l'Est. Les militants les plus impliqués d'Otpor soutiennent les mouvements pro-démocratie dans plusieurs ex-Républiques soviétiques comme la Géorgie, l'Ukraine et le Kirghizistan. « Dans les séminaires, les nouveaux militants apprennent que l'expérience commune de résistance peut leur permettre de franchir le mur créé par la peur », soutient M. Lukic. Les révolutions de couleurs sont organisées sur les mêmes bases qu'en Serbie : l'appui des forces de l'opposition par les élites transnationales, le soulèvement de la jeunesse grâce aux nouveaux moyens de communication et la présence de médias indépendants. Les mouvements étudiants *Kmara* en Géorgie en 2003, *Pora !* en Ukraine en 2004 et *Kel-kel* au Kirghizistan en 2005 auront alors raison de Chevardnadze, Lanoukovytch et Akaïev.

DE LA SERBIE À L'ÉGYPTE

En février dernier, sur la place Tahrir au Caire, le poing levé d'Otpor est apparu sur quelques drapeaux de manifestants. Est-ce donc possible de lier les événements survenus en Serbie à ceux qui secouent le monde arabe depuis plusieurs mois ?

En 2009, certains fondateurs du Mouvement du 6 avril égyptien ont passé quelques jours à Belgrade avec d'ex-militants d'Otpor, devenu le Centre spécialisé dans l'action et la stratégie non violente. En septembre 2010, *Associated Press* affirmait que plus de 15 000 jeunes volontaires égyptien et partisans de Mohamed El Baradei s'étaient engagés à enseigner les principes de la résistance non violente selon la méthode de Gene Sharp et à collecter des signatures pour la tenue d'élections libres. Mais pour Renéo Lukic, il n'y a que peu d'éléments communs à ces courants révolutionnaires. « La jeunesse et l'extraordinaire puissance des moyens de communication ont joué un rôle déterminant en Tunisie et en Égypte, mais je minimiserais l'apport des organisations étrangères. » Il ajoute que « d'autres éléments extrêmement importants ne doivent pas être oubliés dans l'analyse des mouvements qui secouent le Moyen-Orient comme la force de l'islam et le mimétisme ». Pour Boris Petric, même si les mouvements sont loin d'être identiques, il faut observer les phénomènes d'une

Voir suite page 2 : Révolution Serbe

REGARDCRITIQUE - EN PARTENARIAT AVEC *LE DEVOIR*

Publié deux fois par année dans *Le Devoir*, ce cahier est une sélection de textes de *Regard critique*, le journal des **Hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval**, dirigé par des étudiants des HEI et dont les textes sont rédigés par des étudiants des 2e et 3e cycles universitaires de la francophonie.
Les propos qui sont exprimés dans les présents articles n'engagent que leur auteur.

COMITÉ DE SÉLECTION

Louis Balthazar, professeur émérite, Département de science politique, Université Laval
Michelle Bussières, avocate, diplomate du gouvernement du Québec (retraitée)
Alain Prujiner, professeur associé, Faculté de droit, Université Laval, avec la collaboration de Line Ross, Département d'information et de communication (professeure retraitée), Université Laval
Gabriel Coulombe, maîtrise en études internationales aux HEI, rédacteur en chef de *Regard critique*
Émilie Desmarais-Girard, maîtrise en études internationales des HEI, coordonnatrice des affaires administratives de *Regard critique*
Véronique Labonté, doctorante en études internationales aux HEI, coordonnatrice des communications de *Regard critique*

COORDINATION
pauline.curien@hei.ulaval.ca
ulaval.ca/hei

HEI HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE | 50e

En 2011, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) fête ses 50 ans !

L'AUF est une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989. Elle est enfin un projet francophone qui vise à constituer une communauté universitaire internationale de langue française produisant du savoir et le transmettant.

Elle regroupe: **779 universités membres dans 94 pays | 67 implantations rattachées à 9 bureaux régionaux | 5 instituts internationaux | 44 campus numériques**

Pour plus d'information: **www.auf.org / info@auf.org**

Nos bureaux: **Montréal | Bruxelles | Paris | Yaoundé | Dakar | Hanoi | Antananarivo | Port-au-Prince** et **Bucarest**

REGARD CRITIQUE

Révolution Serbe

Suite de la page 1

manière transnationale. « Différents flux traversent les espaces politiques, que ce soit en ex-URSS ou au Moyen-Orient et ils viennent nourrir les acteurs locaux par la voie d'Internet ou d'ONG internationales », soutient-il.

Si les grandes inégalités sociales sont génératrices de contestation, encore faut-il qu'il existe un espace pour qu'elle puisse s'exprimer. « Ce type de mouvement ne peut exister que s'il y a un minimum d'ouverture dans le pays que ce soit aux médias, au travail des ONG ou aux partis d'opposition, souligne-t-il. C'est paradoxal, mais ce sont les régimes qui montrent des signes d'ouverture qui sont les premiers confrontés aux mouvements révolutionnaires. » Même s'il croit qu'Internet est un extraordinaire outil d'ouverture, M. Petric ne croit pas qu'il s'agisse du principal élément à retenir de ces nouvelles révolutions. Il estime que cela « demeure un moyen technique que les citoyens doivent s'approprier pour organiser la mobilisation et créer un consensus populaire d'opposition. »

Dix ans après la Révolution des bulldozers en Serbie, les objectifs d'Otpor sont presque tous atteints. Bien que l'ancien parti de Milosevic détienne toujours plusieurs sièges au Parlement serbe, son influence est en constante diminution. L'entrée de la Serbie dans l'Union européenne est presque gagnée pour le président Tadic grâce aux arrestations récentes de Ratko Mladic et Goran Hadzic, les deux derniers accusés en fuite du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et à l'amorce d'un dialogue avec le Kosovo. Ailleurs, seul le temps dira comment chacun réussira ou non sa révolution. Bien que les contextes politiques, économiques et sociaux soient bien différents entre l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient, s'il ne fallait trouver qu'un seul point commun à tous ces mouvements, tous s'entendent pour dire qu'il faudrait choisir la force de la jeunesse. Cette jeunesse qui, le poing levé, s'agite aujourd'hui partout de Sanaa à Damas, de Tel-Aviv à Madrid, réclamant une société plus juste et plus libre.

veronique.labonte.3@ulaval.ca

L'impasse de la politique commerciale américaine

LE RECUL D'UN LEADER

Le 1er mars dernier, Ron Kirk, Représentant au commerce des États-Unis, a rendu public l'agenda de la politique commerciale américaine pour l'année 2011. Le libre-échange a beau y figurer comme une source de bienfaits, le Congrès rechigne à emboîter le pas. Simple épisode protectionniste ou prélude d'une nouvelle ère isolationniste? Une chose demeure certaine: l'impasse actuelle démontre que les États-Unis refusent désormais d'assumer leur rôle de leader en matière de libre-échange.

JEAN-MICHEL MARCOUX

Diplômé de la maîtrise en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval (Québec)

Intitulé *Bringing Trade's Benefits Home to American Families and Businesses*, le nouvel agenda pour la politique commerciale de l'administration américaine vise un redressement de l'économie nationale qui repose notamment sur le libre-échange, présenté comme un levier pour stimuler l'économie et créer de l'emploi. Les États-Unis veulent affirmer leur rôle de leader international en aidant les entreprises du secteur manufacturier et du secteur agricole à vendre davantage de produits à l'étranger. Parmi les priorités avancées, l'administration Obama demande au Congrès d'approuver les accords négociés avec la Corée du Sud, la Colombie et le Panama afin d'en assurer l'entrée en vigueur le plus tôt possible.

L'action des États-Unis en matière de libre-échange demeure toutefois beaucoup plus timide que ne le laisse croire cet agenda. En réalité, le Congrès semble très divisé sur les suites à donner à l'accord de libre-échange signé avec la Corée du Sud. Lors de sa première mouture en 2007, plusieurs Démocrates avaient choisi de ne pas approuver le traité parce qu'il ne permettait pas un accès suffisant au marché sud-coréen pour l'industrie de l'automobile et l'industrie bovine. Maintenant qu'une version révisée a été signée en décembre 2010, d'autres raisons sont avancées pour refuser l'adoption.

Certains exigent aussi que les accords négociés avec la Colombie et le Panama subissent le même type de modifications que celles qui ont été apportées au traité avec la Corée du Sud. Et comme si ce n'était pas assez, de nombreux élus insistent pour que les trois accords soient conjointement soumis au Congrès pour être étudiés. Or, plusieurs représentants et sénateurs refusent pour l'instant d'appuyer le traité négocié avec la Colombie, car ils exigent que soient intégrées au texte des dispositions permettant de rapporter des violences faites aux dirigeants syndicaux. À l'opposé, d'autres sénateurs arguent que ces traités sont prêts à être présentés au Congrès, mais que l'administration Obama hésite à le faire, faute d'appui de la part de la population américaine. Bref, de nombreux acteurs clés de la politique commerciale hésitent à favoriser l'entrée en vigueur des accords négociés.

Les débats à propos de l'approbation de ces accords par le Congrès ont rebondi au cours de l'été. En juin dernier, l'administration Obama a choisi de conditionner l'entrée en vigueur de ces traités au renouvellement des programmes d'aide à l'ajustement au commerce *(Trade Adjustment Assistance)*. Ces programmes fédéraux visent à créer de nouvelles opportunités pour les travailleurs américains de la classe moyenne dont les emplois seront affectés par la hausse des importations et les délocalisations. L'annonce du renouvellement de ces programmes devait notamment mener à des discussions informelles au Sénat quant à l'adoption des trois accords, mais les Républicains ont boycotté ces discussions. Selon eux, il est inacceptable que le gouvernement fédéral consente à des dépenses supplémentaires en programmes sociaux pour que les accords entrent en vigueur. Les Républicains et Démocrates du Sénat sont finalement parvenus à un certain compromis quant aux programmes d'assistance, mais les traités de libre-échange n'ont pas pu être approuvés avant la suspension des travaux pour le mois d'août.

La relation des États-Unis avec les pays en développement témoigne aussi du recul des Américains en matière de libre-échange: le 31 décembre 2010, le Sénat a bloqué un vote qui aurait permis de renouveler le système de préférences généralisées des États-Unis. Ce système offrait un traitement tarifaire préférentiel pour plus de 4 800 produits en provenance de 129 pays et territoires en développement. Malgré tout, dans l'agenda pour l'année 2011 présenté en mars, l'administration Obama rappelle que ce programme préférentiel peut profiter à l'économie américaine en soutenant la croissance économique des pays en développement et elle souligne qu'elle tentera de coopérer avec le Congrès afin d'en assurer un renouvellement à long terme.

UNE INERTIE CRITIQUÉE

Pour discuter de l'impasse actuelle, le *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) a invité à Washington six anciens Représentants au commerce des États-Unis ayant occupé cette fonction entre 1981 et 2009. Réunis en mars, les conférenciers ont été unanimes sur l'importance du libre-échange pour l'économie américaine, exhortant le Congrès à appuyer immédiatement les accords négociés.

La première raison invoquée est que pendant que l'on attend l'approbation des trois accords par le Congrès, l'économie américaine est privée de nombreux emplois qui découleraient d'une hausse des exportations. Tout en reconnaissant que le libre-échange entraînerait son lot de conséquences négatives pour certains secteurs économiques, plusieurs panélistes ont tenu à rappeler qu'une attitude protectionniste ne saurait servir les intérêts à long terme des États-Unis. D'ailleurs, en soutenant que d'importants progrès ont été réalisés en Colombie, Susan C. Schwab, Représentante au commerce au sein de l'administration de Georges W. Bush, a mentionné que le Congrès devait cesser d'invoquer des raisons liées à la protection de l'environnement et des droits du travail pour justifier son refus. Il a également été soulevé qu'en plus de nuire à l'économie américaine, l'actuelle politique commerciale des États-Unis affecte gravement les pays en développement. Ayant agi en tant que Représentante au commerce de 1989 à 1993, Carla A. Hills a ainsi rappelé que les tarifs douaniers américains appliqués aux produits des pays en développement sont désormais de 15 à 20 fois supérieurs à ceux imposés par les autres pays industrialisés.

> Les Républicains refusent que l'entrée en vigueur des accords s'accompagne de programmes sociaux

Le panel a aussi insisté sur le fait que cette impasse contribue à une perte de compétitivité de l'économie américaine par rapport aux autres États. Malgré l'inertie des États-Unis en matière de libre-échange, d'autres pays ont choisi une politique commerciale beaucoup plus proactive. Certains conférenciers ont ainsi mentionné que le Canada a signé des accords de libre-échange avec le Panama et la Colombie. Rappelons d'ailleurs que l'accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie est en vigueur depuis le 15 août 2011. Plus préoccupant encore pour les États-Unis est le fait que le Parlement européen a déjà approuvé l'accord de libre-échange négocié entre l'Union européenne et la Corée du Sud. En attendant que les États membres de l'Union européenne ratifient le traité selon leurs propres lois nationales, l'application provisoire de l'accord a débuté le 1er juillet 2011. Selon les estimations avancées par la Commission européenne, cet accord éliminera 98,5% des tarifs douaniers entre les deux partenaires sur une période de cinq ans. Rob Portman, Représentant au commerce en 2005 et présentement Sénateur de l'Ohio, a ainsi tenu à rappeler que l'inertie de l'administration Obama et du Congrès quant aux trois accords de libre-échange est en train de priver les États-Unis d'importantes parts de marché.

LE REFUS DU RÔLE DE LEADER

Il importe de spécifier que cette réticence du Congrès en matière de libre-échange n'est pas, en soi, un phénomène nouveau. Lors de la conférence du CSIS, l'ancien Représentant au commerce au sein

de l'administration Reagan, William E. Brock, a soutenu que le libre-échange n'a jamais joui d'un fort capital politique aux États-Unis. Alors que plusieurs analystes considèrent l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud comme le traité le plus important depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), il convient de rappeler que la ratification de ce dernier avait aussi été laborieuse. En 1993, même si le Sénat avait approuvé l'accord à 61 voix contre 38, le résultat du vote au sein de la Chambre des Représentants avait été beaucoup plus serré (234 voix contre 200). En combinant ce manque de capital politique au fait que plusieurs secteurs de l'économie américaine – dont le secteur de l'automobile – ont été gravement touchés par la plus récente crise financière, il est facile de comprendre l'impasse actuelle de la politique commerciale américaine.

Cela ne permet pas de conclure que les traités avec la Corée du Sud, la Colombie et le Panama ne seront jamais ratifiés par le Congrès. On peut aussi espérer que le Sénat changera rapidement sa politique concernant le système de préférences généralisées des États-Unis envers les pays en développement. La distinction entre les négociations précédentes et la situation actuelle repose toutefois sur le fait que d'autres États, dont les pays membres de l'Union européenne et le Canada, ont choisi de miser davantage sur le libre-échange. Avec un taux de chômage oscillant autour de 9% depuis le début de l'année 2011, cette inertie américaine peut être un réflexe protectionniste temporaire ou une manifestation que l'attitude isolationniste des États-Unis relève d'une tendance lourde. Bien que l'administration Obama essaye de consolider son rôle de leader, les États-Unis n'apparaissent plus comme l'un des plus ardents promoteurs du libre-échange à l'échelle internationale.
(L'article a été mis à jour le 10 octobre).

jean-michel.marcoux.2@ulaval.ca

Le Maroc entre mutation et continuité

En février 2011, alors que la révolte embrase le monde arabe, un regard sur le contexte marocain pourrait donner à croire que le Maroc fait exception. Pourtant, les secousses du tremblement social arabe ont déjà atteint divers confins du royaume. Visite au cœur d'un Maroc aujourd'hui tiraillé entre le désir de changer et celui de se pérenniser.

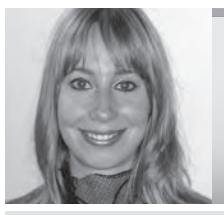

MARIE-CHRISTINE LADOUCEUR-GIRARD

Candidate à la maîtrise en administration internationale
École nationale d'administration publique (ÉNAP), Montréal

Dès le début du printemps arabe, la nature des problèmes vécus par la jeunesse marocaine est un signe avant-coureur d'une potentielle contagion de la révolte au Maroc. En effet, ces jeunes partagent avec le reste du monde arabe un sentiment profond d'injustice alimenté par la corruption endémique des élites à tous les niveaux, le chômage (24% chez les jeunes) et la pauvreté (10% de la population).

Ces malaises sociaux et économiques laissent entrevoir que les manifestations de solidarité avec les Tunisiens et les Égyptiens risquent de passer à d'autres sursauts liés aux propres conditions de vie des Marocains. La contestation n'a rien d'inédit au Maroc. Depuis 2007, ont surgi au moins quatre mouvements populaires (contre le chômage, le coût de la vie et l'inertie des autorités locales), sans qu'il y ait bouleversement sur le plan politique, sauf dans le cas atypique de la ville saharienne Laâyoune où une certaine partie de la population revendique l'autodétermination.

Les revendications politiques ont longtemps été l'apanage d'une élite démocratique et progressiste mais non représentative, le pays comptant 47% d'analphabètes. Les demandes politiques se sont généralisées sous l'effet du souffle agitateur, voire révolutionnaire, venu des voisins de l'est. Dans ce contexte, la descente dans la rue de milliers de Marocains dans 53 villes le 20 février 2011 est indéniablement l'évènement historique du « Printemps arabe » marocain.

DIVERGENCE AUTOUR DU POLITIQUE

Dès sa naissance, le « mouvement du 20 février » se heurte à un contre-mouvement encore plus grand, selon le magazine hebdomadaire indépendant *Tel Quel Maroc*. Avec le slogan « Ne touche pas à mon roi », d'autres milliers de jeunes Marocains appellent au boycottage de la marche du 20 février sur les réseaux sociaux et même à une « marche de l'amour pour le roi ».

Pour les jeunes à l'origine de cet élan protecteur, il faut protéger le Maroc contre la déstabilisation et la division : le roi étant selon eux l'élément unificateur du royaume, toute remise en question de ses pouvoirs risquerait d'entraîner l'éclatement de l'identité nationale et de l'intégralité territoriale. La bataille virtuelle des jeunes qui caractérise le Printemps arabe au Maroc témoigne ainsi de ce qu'on appelle la « spécificité marocaine ».

L'écrivain en exil Abdelhak Serhane dénonce cette spécificité, entendue comme la légitimité du régime monarchique actuel. Il la perçoit comme un corollaire de tout ce qui est « sacré » au Maroc – la famille royale, la religion, le Sahara, etc. – et qui bride le processus de démocratisation.

LA SPÉCIFICITÉ MAROCAINE

Il est juste d'affirmer que la monarchie marocaine fait figure d'exception sur le plan politique dans le monde arabe. La place du roi, à la fois comme chef de l'État et commandeur des croyants, n'est contestée ni par la société civile ni par la classe politique. Et, à l'inverse de Moubarak et de Ben Ali, autocrates perçus par leurs populations comme déconnectés de la réalité, le roi Mohamed VI continue en ces temps de bouleversements d'être reconnu par une majorité de Marocains comme un vecteur de changements positifs pour le pays.

> « Paradoxalement, c'est le roi qui a donné la voie du changement à suivre »

Depuis son accession au trône en 1999, le roi a engagé une série de réformes démocratiques dont les plus connues sont la réforme du Code de la famille, qui a atténué les inégalités entre hommes et femmes ; la mise en place d'un Comité de réconciliation et d'équité, qui est considérée internationalement comme un modèle de justice transitionnelle ; et la réforme électorale, qui a permis l'intégration des partis islamistes modérés au tissu politique. Grâce à ces réformes, en dix ans, les droits humains ont grandement évolué, même si plusieurs sujets tabous limitent encore le droit à la liberté d'expression et si on punit sévèrement les dissidents. Par ailleurs, le roi rend visible son engagement pour le développement social et économique du pays en menant des projets dans toutes ses régions et il rompt avec le passé par une proximité inespérée avec le peuple. En somme, on assiste sans doute à une période de transition démocratique sous la houlette du monarque lui-même.

POURSUIVRE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE ?

Pour Karim Tazi, homme d'affaires marocain et militant associatif, la popularité du roi est due à un début de règne marqué par « l'audace, l'intégrité, la modernité, la compétence, la liberté, la frugalité et la simplicité ». Mais cette rupture réelle avec le règne du roi Hassan II a été suivie d'une stagnation des réformes, indique le militant, puis d'une régression des acquis démocratiques alimentée par le favoritisme, l'opportunisme, « l'obéissance aveugle et l'avidité ».

La réalité est qu'avant l'arrivée du Printemps arabe, les réponses du monarque dépassent déjà les attentes de nombreux Marocains. C'est pourquoi, à l'aube de la marche du 20 février dernier, c'est une fracture ouverte qui tiraille la société marocaine quant à la position à adopter. À l'inverse des scénarios dans les autres pays arabes, la diversité des revendications au cours de cette marche et la mollesse des slogans trahissent le faible consensus quant à la nature et à l'ampleur du changement souhaité.

Comme l'unité demande des concessions, la société civile a même débattu de l'idée de se replier sur les seules revendications socio-économiques, ce qui témoigne de deux tendances chez les jeunes Marocains, tant sur la forme que sur le fond. Un débat organisé par le magazine *Tel Quel* montre qu'une première tendance dénonce l'idée de sortir dans la rue par mimétisme, souligne la transition démocratique enclenchée il y a une dizaine d'années au Maroc à l'initiative du roi, et invite plutôt à des changements avec l'aide des partis politiques, actuellement désinvestis par la jeunesse. Une deuxième tendance insiste sur l'importance de saisir l'opportunité offerte par les voisins arabes en prenant part à des manifestations pour faire pression sur le roi, par qui passe tout changement substantiel. Bref, tous les jeunes veulent du changement, mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver.

Cette divergence affecte aussi les partis politiques, qui mettent du temps à se positionner. Le chef du Parti pour la Justice et le Développement, seul parti islamiste intégré au système politique, s'oppose à la marche du 20 février, ce qui provoque des démissions au sein du parti. D'autres formations politiques souffrent de la même fracture.

LE ROI DÉPOLARISE LE DÉBAT

Paradoxalement, c'est le roi qui a donné la voie du changement à suivre. Sa réponse à l'appel pour une réforme constitutionnelle large et profonde et pour l'établissement d'une monarchie parlementaire se matérialise le 9 mars 2011. Il promet notamment la reconnaissance constitutionnelle de la culture amazighe, l'indépendance de la justice et la nomination du premier ministre par le parti arrivé en tête aux élections – il est actuellement nommé par le monarque. Pour reprendre les propos de *Tel Quel*, « Le Roi promet de régner sans gouverner ». En outre, le roi assure l'élargissement des libertés individuelles et collectives et l'État de droit. Enfin, il confie la révision de la constitution à une commission indépendante et annonce qu'elle sera ultérieurement soumise à un référendum populaire. Au lendemain du 9 mars, les espoirs des progressistes sont grands d'obtenir les fondements d'un régime réellement démocratique.

La devise «Allah, Al Watan, Al Malik» (Dieu, la patrie, le roi), que l'on retrouve sur divers paysages naturels du Maroc et ici à Agadir, témoigne des liens historiques entre la religion, les affaires publiques et la monarchie au Maroc. Ces liens sacrés expliquent la résistance au changement d'une certaine partie de la population marocaine (Photo M.-C. Ladouceur-Girard).

Pourtant, dévoilé en juin 2011, le projet de révision constitutionnelle déçoit le mouvement du 20 février, qui invite à boycotter une « consultation populaire déguisée » sur une constitution « octroyée » par le souverain. En dépit des avancées relatives aux droits de la personne qu'elle contient, « la nouvelle constitution ne représente aucune rupture dans la conception du pouvoir, qui reste lié, voire assimilé, au roi-Dieu ». Pour le magazine *Tel Quel*, « il sera dit que, en 2011, le Roi du Maroc avait rendez-vous avec l'histoire. Il avait toutes les cartes pour aller très loin [...] mais il ne l'a pas fait ». Et son peuple ne lui en a pas tenu rigueur, puisque plus de 70% des Marocains sont allés voter le 1er juillet, entérinant la nouvelle constitution à plus de 98%.

Le roi du Maroc a-t-il dit le dernier mot du Printemps arabe marocain? Pour l'heure, le climat dans la rue et sur les réseaux sociaux laisse croire qu'il a réussi à rallier une majorité de Marocains avec la nouvelle constitution. Mais rien n'est moins prévisible que les changements dans le monde arabe. Pour les uns, les Marocains continueront de défendre la spécificité marocaine. Pour les autres, la mobilisation ne fait que commencer dans ce processus itératif qu'est la transition démocratique au Maroc.

marie-christine.ladouceur-girard@hotmail.com

Un drapeau marocain flotte devant la grande mosquée Hassan II à Casablanca. La deuxième plus grande mosquée au monde porte le nom du père de l'actuel roi, témoignant des liens étroits entre l'islam, la monarchie et les affaires d'État au Maroc (Photo M.-C. Ladouceur-Girard).

REGARD CRITIQUE

Faut-il s'inquiéter de la partition du Soudan ?

Du 9 au 15 janvier 2011 s'est déroulé le référendum sur l'indépendance du Sud-Soudan. Avec un vote quasi unanime (98,83 %) en faveur de la sécession, la partition du plus vaste pays d'Afrique a donné lieu à la création du Soudan du Sud le 9 juillet suivant. Loin de s'être faite dans la paix, la naissance de ce pays soulève des inquiétudes en matière de sécurité régionale, mais aussi internationale, au point que le président tchadien Idris Deby Itno a parlé d'un « précédent extrêmement grave ».

HOBIVOLA A. RABEARIVELO

Doctorat en études internationales
Hautes études internationales
Université Laval (Québec)

Le référendum de 2011 résulte de l'accord de paix qui a mis un terme à plusieurs décennies de guerre civile au Soudan en 2005. Déjà, pendant la colonisation, le Soudan anglo-égyptien était administré différemment dans le nord du pays, arabo-musulman, et dans le sud, où la population est subsaharienne et chrétienne ou animiste. Les deux régions sont fusionnées en 1946, et des tensions surgissent chez les sudistes, qui craignent la trop forte domination du nord, politiquement plus puissant. À l'indépendance du pays en 1956, le pouvoir de Khartoum, capitale de l'État unifié, écarte toute velléité d'autonomisation au sud. Une guerre civile éclate, qui dure 17 ans, jusqu'en 1972, et fait près de 500 000 morts. À ce stade, le motif premier de ce conflit est essentiellement administratif : le Sud ne demande que le respect des accords de 1953 qui régissaient l'accès à l'indépendance du Soudan.

En 1972, une trêve est signée entre les deux parties, et Khartoum concède une relative autonomie au Sud. En 1983, le gouvernement central soudanais étend l'application du droit musulman à la sphère publique dans tout le pays. Alors que la population se remet encore de ses blessures du conflit précédent, l'islamisation grandissante du quotidien exacerbe les tensions entre le Nord et le Sud, et aboutit à une nouvelle escalade de violences qui se prolongera jusqu'en 2002 et fera plus de deux millions de morts et quatre millions de déplacés. Cette fois-ci c'est bien l'identité qui motive la guerre, et ce n'est qu'avec les Accords de paix globale de Naivasha, au Kenya, en 2005, qu'un cessez-le-feu met temporairement fin aux hostilités. Cet accord prévoit entre autres une plus grande autonomisation de la région sud ainsi que le référendum d'autodétermination de janvier 2011.

VERS UNE PAIX SOUDANAISE ?

Les tensions identitaires ont certes alimenté la guerre civile soudanaise, mais la sécession entre les deux populations ne signifie pas que la paix pourra s'installer durablement dans la région, même si le président nord-soudanais Omar el-Bechir a célébré l'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011.

Il y a en effet de nombreux points qui, mal gérés, sont susceptibles de raviver les tensions entre les deux territoires. Le tracé de la frontière n'est toujours pas défini. Ainsi, la région contestée d'Abyei, habitée par les sédentaires Dinka Ngok du Sud et traversée par les nomades Messiriya du Nord, a été le théâtre d'affrontements qui ont fait plus de 1 500 morts et 100 000 déplacés entre janvier et juin 2011, date à laquelle un accord a interrompu les hostilités. Cela n'a pas empêché Omar el-Bechir de menacer, le 11 juillet, les Soudanais du Sud d'une reprise des combats au moindre faux pas. La gestion des eaux du Nil et des terres fertiles est aussi matière à polémique. Toute la région du Nil est vastement désertique et le Soudan dépend de ses eaux. Il faudra donc que le Sud, en amont du fleuve, où se situent la plupart des terres arables et où viennent migrer certains nomades nordistes, et le Nord, en aval, se mettent d'accord sur une gestion équitable de son flux et sur l'accès à certains pâturages. Enfin, la question du pétrole va aussi faire couler beaucoup d'encre, puisque l'essentiel des réserves d'or noir se situe au sud, tandis que les infrastructures, dont Port Soudan (le seul accès à la mer), sont toutes au nord.

Dans une entrevue accordée à *Jeune Afrique* en janvier 2011, le ministre nord-soudanais du pétrole estime que 80 % du pétrole de la zone soudanaise provient du sud, et que cette région pesait pour environ 36 % du produit intérieur brut de l'ancien Soudan unifié. Il va sans dire que l'opulente Khartoum va devoir revoir son train de vie de façon radicale, risquant ainsi une colère populaire.

Les premières tensions n'ont pas tardé à voir le jour, puisque début août l'équivalent de 600 000 barils de pétrole en provenance du sud est resté bloqué à Port Soudan, au nord, pour cause de désaccord douanier. Frontières, ressources, migrations, douanes, tout est matière à déclencher un nouveau conflit entre les deux États. Et le cas échéant, l'intégration du Soudan du Sud à l'ONU obligera les instances internationales à agir promptement.

« UN PRÉCÉDENT EXTRÊMEMENT GRAVE » POUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ?

Le Président tchadien Idriss Deby Itno a jugé que le résultat du vote sud-soudanais était particulièrement inquiétant; sa déclaration en janvier 2011 montre à quel point l'enjeu est important, au-delà de la question soudanaise : « Il y avait d'autres solutions. [L]es traités de l'ONU, de l'UA [Union africaine] parlent de l'intangibilité des territoires hérités de la colonisation. Maintenant, on a mis ça en cause, [c'est] un précédent extrêmement grave. Demain quel sera le second pays qui va se déchirer ?», a-t-il demandé au sujet de l'avenir de son pays voisin.

Les conditions d'indépendance du Soudan du Sud révèlent en effet certaines contradictions du système international. L'article premier de la Charte des Nations Unies reconnaît « le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes », rappelé dans la Résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU en 1960. Mais ce principe se heurte à celui de l'intangibilité des frontières sur lequel la communauté internationale s'est accordée dans cette même Résolution 1514 ? « toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et les principes des Nations Unies », rappelée par la suite par sa Résolution 2625 en 1970.

> Les conditions d'indépendance du Soudan du Sud révèlent des contradictions du système international

L'intangibilité des frontières a déjà été ignorée lors de l'indépendance de l'Érythrée en 1990 et lors de la création du Kosovo en 2008. Le processus d'indépendance du Soudan du Sud montre bien que l'intangibilité des frontières n'est plus un principe unanimement défendu. Dans un contexte international où les tensions sont nombreuses au sein même de certains pays (Belgique, Côte d'Ivoire, Chine, ou encore Palestine, pour ne citer que ceux qui font l'actualité) et où les révolutions ont fleuri avec l'arrivée du printemps, cet infléchissement menace la paix et la sécurité dans différentes régions du globe.

Des questions : une paix durable entre le Nord et le Sud sera-t-elle possible à court terme ou assistera-t-on à une balkanisation de la région ? La situation au Soudan risque-t-elle de conférer une légitimité aux conflits identitaires, autonomistes ou sécessionnistes ailleurs dans le monde ? La Côte d'Ivoire, par exemple, subira-t-elle aussi une partition après la crise qui a suivi les élections présidentielles de novembre 2010 et les tensions persistantes depuis la mort de Félix Houphouët Boigny en 1993 ?

De son côté l'Organisation des Nations Unies doit faire face à ses propres contradictions. Comment reconnaître aux peuples leurs droits à l'auto-détermination sans leur accorder le droit de faire sécession s'ils partagent leur territoire avec une population adverse ? Et ensuite comment définir les modalités de partition le cas échéant ?

L'année 2010, festive puisqu'elle marquait le 50e anniversaire de plusieurs indépendances africaines, risquait de donner lieu à une « gueule de bois ». Nous y voilà : l'année à peine terminée, le référendum sud-soudanais et ses conséquences donnent déjà du fil à retordre à la communauté internationale.

andriantsitovianarivelo-h.rabearivelo.1@ulaval.ca

La Russie fragilisée par la menace terroriste

DOKOU OUMAROV ET L'ÉMIRAT DU CAUCASE

L'attentat du 24 janvier 2011 à l'aéroport Domodedovo de Moscou ramène à l'avant-scène la menace terroriste qui pèse sur la Fédération de Russie. Revendiqué par le chef des groupes terroristes opérant dans le Caucase du Nord, le Tchétchène Dokou Oumarov, cet attentat a signifié à la communauté internationale que le méconnu « Émirat du Caucase » compte exporter les violences quotidiennes du Nord-Caucase hors de ses frontières et infliger à la Russie de nombreuses années de « sang et de larmes ».

MARIE-MICHÈLE DÉRASPE

Candidate à la maîtrise en science politique, Université Laval (Québec)
Auxiliaire de recherche - Chaire de recherche du Canada
sur les conflits identitaires et le terrorisme

Bien que la sécurité des citoyens russes et des ressortissants étrangers figure au centre des préoccupations du gouvernement, la Russie d'aujourd'hui est souvent le théâtre d'attentats qui prennent, au fil des ans, des tournures de plus en plus dramatiques. Fait inquiétant, l'attentat du 24 janvier dernier semblait pour la première fois viser davantage les ressortissants étrangers, puisque l'explosion est survenue dans la zone des arrivées internationales de l'aéroport Domodedovo, là où les passagers récupèrent leurs bagages. Les terroristes ont su trouver une brèche dans la sécurité de l'aéroport, cette zone étant accessible à tous sans aucun contrôle de sécurité, tuant 35 personnes et en blessant plus de 130.

Les autorités russes ont identifié le kamikaze, un jeune d'environ 20 ans originaire de l'Ingouchie, république instable du Caucase du Nord. Il aurait été aidé par son frère et sa sœur, tout en ayant vraisemblablement agi sous les ordres du Tchétchène Dokou Oumarov. Ce dernier a d'ailleurs revendiqué l'attentat dans les jours suivants par l'entremise d'une vidéo diffusée sur le site indépendantiste tchétchène kavkazcenter.org. Ce scénario n'est pas sans rappeler les événements du 29 mars 2010, lorsque deux jeunes kamikazes daghestanaises se sont fait exploser à quelques minutes d'intervalle aux stations Lubyanka et Park Kultury du métro de Moscou, tuant une quarantaine de personnes et en blessant plusieurs dizaines. Là aussi, tout porte à croire que le chef tchétchène tirait les ficelles, puisqu'il a revendiqué également cet attentat.

La situation au Caucase du Nord s'est ainsi aggravée depuis le début des années 2000 et la Tchétchénie ne représente plus le seul bastion d'où émanent les violences et proviennent les groupes insurgés. Cela explique en partie pour quelles raisons les derniers attentats, bien que revendiqués par un Tchétchène, ont été perpétrés par des Daghestanais ou des Ingouches. Après les deux guerres de Tchétchénie, l'insurrection s'est propagée dans de nombreuses régions du Nord-Caucase. Elle s'est peu à peu islamisée pour se transformer au milieu des années 2000 : il s'agit maintenant d'un mouvement armé aux penchants islamistes, organisé et actif dans plusieurs républiques.

UNE RÉORGANISATION DES FORCES S'OPÈRE

Ayant combattu aux côtés des grands de la rébellion tchétchène, Dokou Abu Usman Oumarov obtient, à la suite de la mort d'Abdul-Khalim Sadulaev puis de Chamil Bassaïev en 2006, le titre de chef de l'insurrection. La perspective d'un rassemblement des groupes rebelles du Caucase du Nord sous un même mouvement insurgé se profilait à l'époque de Sadulaev, mais c'est sous Oumarov que l'on assiste à sa naissance. Bien qu'il soit plus un combattant qu'un idéologue, Oumarov réalise qu'une réorganisation interne et un vent de renouveau sont nécessaires afin d'assurer l'emprise des rebelles sur cette région insaisissable.

Dans une vidéo diffusée le 31 octobre 2007, Dokou Oumarov proclame l'unification du Caucase du Nord en tant qu'une seule et unique « terre de jihad », agissant désormais sous son commandement. Il revêt alors le titre d'émir, c'est-à-dire commandant en chef des forces armées. Il regroupe ainsi la Tchétchénie, le Daghestan, l'Ingouchie, la Kabardino-Balkarie, la Karatchaïévo-Tcherkessie, l'Ossétie du Nord, ainsi que les territoires de Krasnodar et Stavropol.

Les divisions territoriales des républiques demeurent à l'intérieur de l'Émirat, mais elles sont désormais considérées au sein de cette nouvelle entité politique virtuelle comme différentes provinces, ou fronts, nommées *vilayats*. Au cœur de chacune de ces *vilayats* s'articulent des *jaamats*, ayant elles aussi à leur tête un émir « régional ». Ces émirs sont vraisemblablement, aux côtés de Dokou Oumarov, les têtes pensantes, idéologues et stratèges de l'Émirat du Caucase. Il demeure complexe d'établir un schéma précis de ces dynamiques internes à cause du nombre de *jaamats* opérant à l'intérieur des différentes républiques et de leur rapide décomposition puis recomposition, souvent accompagnées d'un changement de nom. Tout porte à croire que la plupart de ces groupes rebelles, s'ils n'agissent pas exclusivement à la demande de l'Émirat, répondent cependant à ses demandes. Au courant des années 2008 et 2009, les violences et actes terroristes se sont multipliés, tout d'abord en sortant de Tchétchénie : les Républiques du Daghestan et de l'Ingouchie furent pendant ces deux années le terrain du plus grand nombre d'attentats. Les cibles évoluèrent également : si, par le passé, on visait surtout les dirigeants, agents gouvernementaux et policiers, les civils sont devenus, à partir de 2008, une nouvelle cible de choix pour les terroristes. Et récemment, les attentats suicides sont réapparus après une période de mise de côté. Ces changements ont notamment pour cause la recomposition de son équipe par Oumarov et la nomination d'Émirs régionaux provenant pour la plupart d'une nouvelle cohorte de combattants plus instruits et très radicalisés.

LES INSURGÉS SUBISSENT PLUSIEURS CONTRECOUPS

Après ces deux années d'« efficacité », comme en témoigne la longue liste d'attentats perpétrés contre les forces de l'ordre russe et les civils, il semble que Moscou parvienne à contenir quelque peu les violences au Caucase du Nord. Moyen radical : elle élimine des idéologues et stratèges qui côtoient Dokou Oumarov.

L'une des plus importantes frappes de Moscou est certainement la capture, en mai 2009, d'Ali Taziev, mieux connu sous le nom de guerre « Magas ». Il s'agit du seul rebelle bien connu des forces de l'ordre ayant été arrêté « vif ». Même si aucune information ne circule à son sujet depuis sa capture, tout porte à croire que Magas aurait été emprisonné dans l'une des prisons du Service fédéral de sécurité (FSB), drogué et violemment interrogé. Cette hypothèse est plausible si l'on considère que la stratégie des Russes au Nord-Caucase s'est nettement améliorée depuis sa capture.

> Tout porte à croire que la plupart des groupes rebelles répondent aux demandes de l'Émirat

Cette stratégie semble toutefois moins efficace que ne l'espérait Moscou. Un mystérieux système de succession modifie l'intérieur et la tête des *jaamats* après la mort ou la capture d'un Émir. Ces réajustements semblent se produire assez vite puisqu'il est rare d'observer une réelle diminution des activités terroristes après une frappe des forces de l'ordre. C'est notamment pour cette raison qu'il n'existe aucune certitude quant aux effectifs, à la capacité de frappe, voire au nombre même des groupuscules qui forment l'Émirat du Caucase.

Au printemps dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies a pris la décision d'inscrire Dokou Oumarov sur la liste des terroristes internationaux les plus dangereux, ce qui oblige les pays membres de l'ONU à imposer immédiatement un régime de sanctions contre lui. Cette mesure pourrait avoir été prise dans le contexte d'une inquiétude grandissante de la communauté internationale envers la région, étant donné la tenue en 2014 des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, tout près des républiques les plus instables. Ces jeux représenteront pour l'Émirat du Caucase une « fenêtre d'opportunité » pour agir avec éclat. En contrepartie, cela offrira au Kremlin l'occasion de prouver à la communauté internationale que la situation au Caucase du Nord s'améliore et se stabilise.

marie-michele.deraspe.1@ulaval.ca

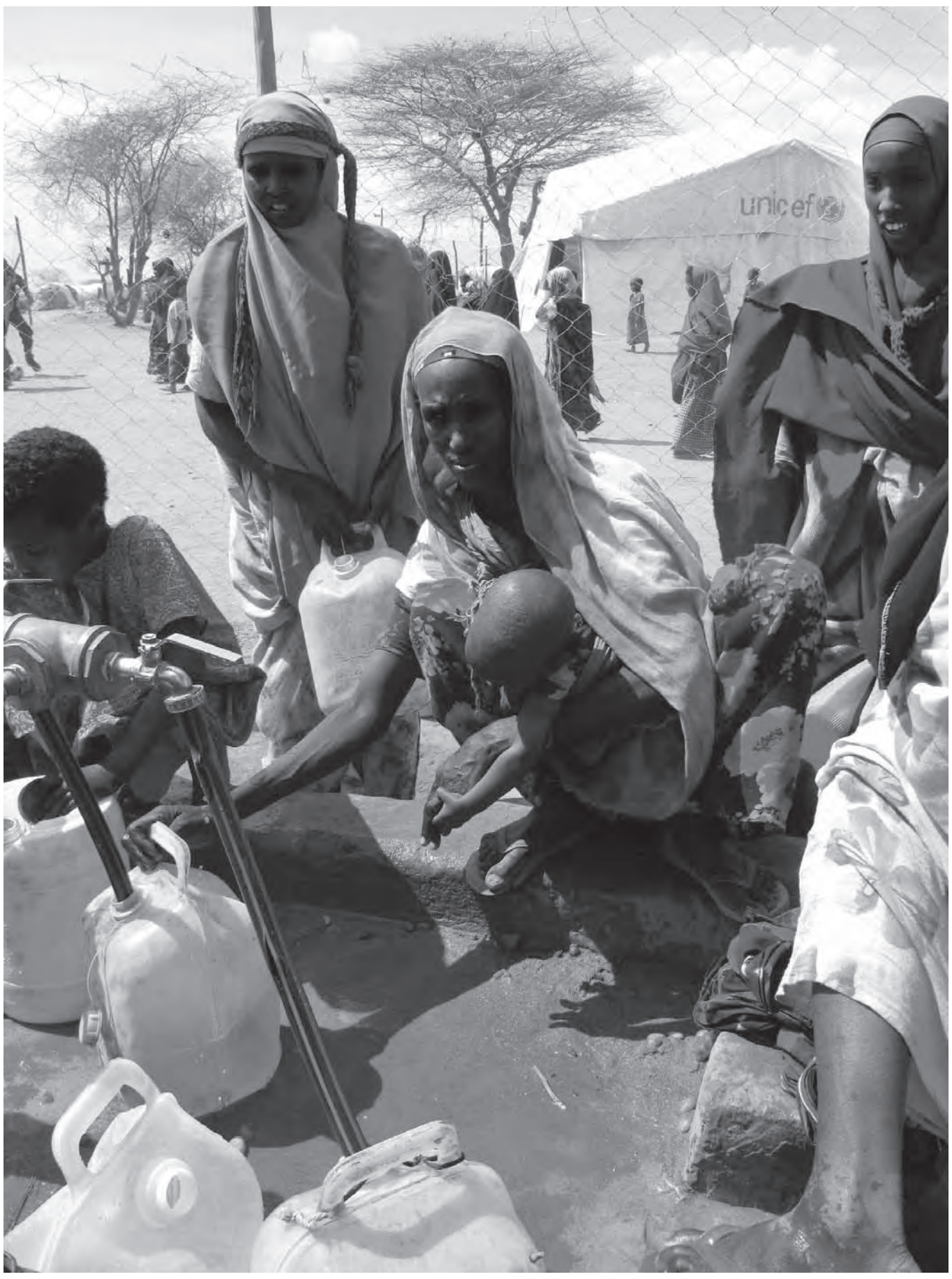

Somalie : l'État est-il encore possible ?

Le bilan est lourd : 20 ans d'hostilités, plus de 10 000 personnes tuées, 3,25 millions de personnes en attente d'aide humanitaire et 1,3 million de déplacés. Depuis la chute de la dictature de Siad Barre en 1991, la Somalie subit un conflit civil qui s'est aggravé avec la montée de l'islamisme radical en 2004. Et l'année 2011 a ajouté son lot de catastrophes : la sécheresse, la famine et le conflit armé ont porté à 12,4 millions le nombre de personnes dans le besoin immédiat d'aide internationale. Incursion dans un des pays les plus dépourvus d'État sur cette planète.

PRISCYLL ANCTIL-AVOINE

Étudiante au Baccalauréat intégré en études internationales
et langues modernes
Université Laval (Québec)

Au lendemain de la Guerre froide, la Somalie promettait d'être un État-nation fort compte tenu de son uniformité sociolinguistique. Elle est pourtant devenue un laboratoire du non-droit où s'entremêlent de nombreux acteurs et où les solutions de construction étatique sont de plus en plus improbables.

À l'époque de la colonisation africaine, la Somalie pouvait sembler homogène, mais elle était en fait divisée en solidarités interclaniques. Celles-ci fonctionnaient très bien jusqu'à leur instrumentalisation par la dictature de Siad Barre qui, à partir de 1969, s'est appuyée sur le socialisme pour renforcer sa position face aux leaders locaux. Il a ainsi contribué à enflammer les liens entres les clans du Sud et ceux du Nord du pays, créant une première division entre une élite politique urbaine qui luttait pour s'enrichir et une population rurale qui s'appauvrissait. Puis, lentement, un second clivage s'est installé, celui de l'ethnicité. C'est ce qu'A. Mohamed, chercheur affilié à l'Université de Buffalo, identifie comme une forme de *« warlordism »*, à savoir l'appropriation du territoire et de ses ressources par différents seigneurs de la guerre *(war lords)* sur une base ethnique. Bien que le *warlordism* et l'ethnicité ne soient pas toujours liés, le cas somalien présente une véritable ethnicisation de la lutte territoriale par les seigneurs de la guerre. Ce phénomène sera d'une importance cruciale pour la suite du conflit, car les seigneurs de la guerre font intégralement partie de la culture politique du pays.

Le conflit somalien s'est corsé au cours des dernières années en raison des interventions extérieures

REGARD CRITIQUE

qui ont bouleversé la géopolitique du pays. Le conflit s'aggrave en 2006 lorsque l'Éthiopie envahit la Somalie pour des intérêts stratégiques. Cela contribue en effet à légitimer la radicalisation des factions musulmanes qui, dorénavant, possèdent un ennemi extérieur clair à combattre. Bien que les milices somaliennes d'*Al-Shabaab* aient alors subi une défaite importante, c'est à partir de ce point tournant qu'il devient difficile de cerner « qui fait quoi » dans cette guerre chaotique, comme le souligne Roland Marchal, du *Centre for International Studies and Research*.

Cependant, l'Éthiopie n'est pas le seul acteur extérieur : les États-Unis, qui ont largement financé la Somalie pendant la Guerre froide, tentent maintenant de renverser la donne en finançant le gouvernement de transition à Mogadiscio. Ce gouvernement, dont le mandat devait officiellement s'achever en août 2011, est appuyé par les puissances occidentales, mais ne parvient toujours pas à s'imposer aux factions extrémistes et aux seigneurs de la guerre. La communauté internationale a aussi fait appel à l'Union africaine pour tenter de repousser les extrémistes djihadistes, le mouvement *Al-Shabaab*, mais en vain : les troupes mal équipées et peu nombreuses peinent à reprendre le pouvoir dans la capitale qui s'enfonce dans l'anarchie.

Dans cet imbroglio d'acteurs, les réseaux mondiaux ne font qu'envenimer la situation. Selon Ken Menkhaus, professeur au Collège Davidson, la diaspora somalienne, située notamment au Canada et aux États-Unis, finance les radicaux, via Internet, afin qu'ils gagnent davantage de territoire. Comment alors, à travers ce réseau d'interdépendances entre les acteurs, un État serait-il possible ?

UTILISATION DE L'ISLAM À DES FINS POLITIQUES

Le grand sociologue américain Charles Tilly affirmait que la guerre est une prémisse à l'instauration de l'État moderne. Mais ce qui s'est avéré pour les États européens peut-il s'appliquer à l'État somalien ?

Depuis 2004, la radicalisation d'*Al-Shabaab* a complètement transformé la conception somalienne de la violence. Présentement, ce mouvement islamiste compte un effectif d'environ 7 000 hommes. Ils contrôlent la majeure partie du sud et du centre du territoire somalien et ils se battent contre les forces de l'Union africaine pour conquérir la capitale. Bien que l'idéologie d'*Al-Shabaab* relève d'un islamisme radical qui ressemble à celui de la péninsule arabique, elle reste très floue et tout semble indiquer que le groupe se sert de la religion pour tenter de légitimer ses demandes politiques. La plupart des analystes s'entendent pour dire que l'idéologie d'*Al-Shabaab* est loin d'être comprise par l'ensemble de ses membres. Si certains points cruciaux sont assimilés, comme l'imposition sévère de la loi islamique, la *Shari'a*, il semble que les partisans d'*Al-Shabaab* joignent davantage les rangs par nécessité que par conviction.

Mais, outre cela, le mouvement a tout de même réussi à uniformiser sa conquête territoriale autour de la violence djihadiste puisqu'il fallait bien un élément unificateur. Donc, en plus des nombreuses années de guerres civiles et des milliers de réfugiés, la Somalie fait aussi face à une montée des violences liées à l'interprétation extrême de la *Shari'a*. De nombreuses écoles « djihadistes » ont vu le jour ces dernières années, formant théoriquement et pratiquement les enfants à la guerre. S'ajoute à cela la violence contre les femmes, par exemple la lapidation des jeunes filles victimes de viol. Dans ce contexte, la construction étatique, tout comme la résolution pacifique du conflit, semble improbable, surtout pour les jeunes qui n'ont connu que la violence endémique.

> « Un imbroglio dans lequel les relations entre les acteurs échappent à la compréhension extérieure »

UN ÉTAT INEXISTANT

Aujourd'hui, la géopolitique de la Somalie s'apparente à un imbroglio dans lequel les relations entre les acteurs échappent à la compréhension extérieure. La montée de l'islamisme radical a donné lieu à diverses spéculations sur les rapports entre violence, État et gouvernement. En ce sens, il semble facile de considérer la Somalie comme un État effondré (traduction de l'expression *« collapse State »*). Pourtant, l'absence d'État comme on l'entend généralement ne signifie pas absence de gouvernement ou de pratique de la politique, ainsi que le prouve le pouvoir étendu d'*Al-Shabaab* au sud du pays.

Cette expression de *« collapse state »* est discutable dans le sens où, contrairement à la croyance populaire, elle n'entraîne pas nécessairement la formation d'un sanctuaire abritant les terroristes internationaux. La Somalie est bien la preuve du contraire : le lien entre les groupuscules d'*Al-Qaeda* et *Al-Shabaab* sont plutôt ténus et se limitent probablement à de la simple « publicité », quoique les deux organisations semblent s'être rapprochées au cours de la dernière année. Malheureusement, la catégorisation de la Somalie comme un État « voyou » ou « effondré » n'aide pas sa situation générale.

La nature du conflit somalien en elle-même est devenue tout aussi difficile à clarifier : entre terrorisme, guerre civile, intervention humanitaire, guerre de libération, gouvernement de transition et puissances occidentales, le peuple somalien a bien peu de latitude pour sortir de cette crise et envisager une véritable construction étatique.

LA SOMALIE PEUT-ELLE SE SORTIR DU CYCLE DE VIOLENCE ?

L'agitation que connaît le milieu arabo-musulman ces derniers temps a contribué à reléguer un peu plus la Somalie aux oubliettes — le conflit n'était déjà que peu documenté. Et pourtant, il faudrait tirer des leçons de l'histoire : la Libye pourrait très bien devenir la prochaine Somalie. Le vide laissé par la violence issue de la dictature pourrait conduire à une faillite étatique : si elle ne propose pas d'alternatives à la dictature, la Libye risque elle aussi de sombrer dans le chaos des luttes entre factions pour le contrôle du pays.

L'État est-il encore possible pour la Somalie ? Si oui, la communauté internationale a-t-elle sa place dans la résolution du conflit somalien ? La superposition des multiples acteurs a plutôt nui au conflit et les diverses interventions extérieures ont renforcé les antagonismes entre les groupes. La solution oscillera probablement entre deux tangentes : une intervention commune et massive de tous les pays pour l'arrêt de la guerre et la reconstruction, ou bien une auto-reprise en main des Somaliens sur les factions extrémistes. Cela dit, aucun chemin ne sera simple ni rapide pour ce pays meurtri.

priscyll.anctil-avoine.1@ulaval.ca

UL
CAMPUS INTERNATIONAL
COMPRÉHENSION INTERNATIONALE
Ici comme à l'étranger, les gouvernements, les entreprises et les ONG recrutent nos diplômés experts des enjeux internationaux. Qu'ils soient passés par les études multidisciplinaires, le droit, les sciences sociales ou les sciences de l'administration, qu'ils aient appris le développement international, les relations internationales ou le commerce international, nos diplômés du Pôle d'excellence savent décoder les enjeux internationaux et agir d'un bout à l'autre du globe.
À l'UL, nous formons les leaders internationaux d'aujourd'hui et de demain !
L'Université Laval,
Pôle d'excellence sur l'international
ulaval.ca/pei
Nadia Mohammed-Azizi
Maîtrise en études internationales, stage de fin de maîtrise au Guatemala avec SOCODEVI
UNIVERSITÉ LAVAL